

# MAIRIE DE VILLERÉAL

## LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N°10 - JANVIER / FÉVRIER / MARS 2025

### À LA UNE

## L'équipe des agents du Service technique municipal

Entretien des espaces verts et des bâtiments communaux, propreté du village, mise en œuvre des arrêtés municipaux, etc. : les rôles de notre Service technique sont multiples. Découvrez dans ce journal leurs différentes missions à travers la commune.

Pages 4 et 5



Photo © Claire Messines

### LE MOT DU MAIRE

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Plateau ralentisseur et "chaussidou" : la sécurité des entrées de ville

En 2024, la Municipalité a travaillé sur la sécurisation de deux entrées de notre commune : la D207, c'est-à-dire la route d'Issigeac et la D676, route de Monflanquin. Deux chantiers qui ont permis de diminuer la vitesse des véhicules entrant dans Villeréal. Ce travail devrait se poursuivre en 2025.

Page 6

## Agir avec soin malgré les contraintes

par Jean-Jacques Caminade

En ce début d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025 : santé, bonheur et solidarité, ces valeurs qui unissent et renforcent notre commune. Avant de tourner la page, prenons un instant pour revenir sur 2024 et célébrer ensemble les moments marquants qui ont rythmé la vie de notre bastide. Grâce à vous, habitants, associations, commerçants et bénévoles, notre village a vibré au rythme d'animations festives, culturelles et sportives. Merci pour votre énergie et votre engagement !

Sur le plan des projets, 2024 a été une année d'avancées concrètes. La rénovation de nos espaces publics, les travaux de sécurisation de la voirie, ainsi que les équipements dédiés à nos jeunes et à nos aînés témoignent de notre volonté d'améliorer la qualité de vie pour tous. Bien que ces chantiers aient parfois engendré des désagréments, ils constituent des investissements essentiels pour notre avenir commun.

En 2025, de nouveaux défis nous attendent. Comme beaucoup de communes, nous faisons face à des contraintes budgétaires importantes. La hausse des coûts et la baisse des dotations nous imposeront des choix rigoureux. Mais ces difficultés ne freineront pas notre ambition : préserver la qualité de vie dans notre commune et préparer un avenir durable pour tous.

C'est dans les périodes complexes que l'unité et la solidarité prennent tout leur sens. Ensemble, nous saurons relever ces défis, en cultivant ce qui fait notre force : une commune où chacun, à son échelle, contribue à un projet collectif.

Très belle année à tous, et merci pour votre confiance.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Judi 16 janvier - 18h30

Salle François-Mitterrand

## Dans ce numéro :

### • Le mot du Maire

Agir avec soin malgré les contraintes

### • À la une

L'équipe des agents du Service technique municipal

### • Sécurité routière

Plateau ralentisseur et "chaussidou" : la sécurité des entrées de ville

— Page 1

### • L'actualité en bref

Villeréal en vidéos. Collecte des encombrants. Chats libres. Location touristique : nouvelles règles en 2025. Une aire de covoiturage à Villeréal. Brûlage des déchets verts. Demande de subvention. "C'est mon chien, c'est mon problème". Le Docteur Claude a pris sa retraite. Porte à porte. Vœux de la Municipalité. Un hommage aux maires de notre bastide. Des livres à prêter. Mystérieux poème.

### • L'état civil

— Pages 2 et 3

### • À la une

L'équipe des agents du Service technique municipal

### • L'agenda

— Pages 4 et 5

### • Sécurité routière

Une plate-forme de ralentissement La chaussée à voie centrale (ou "chaussidou") de la route d'Issigeac

### • Histoire de patrimoine

L'Espace Jean-Moulin d'hier à aujourd'hui

— Page 6

### • Dans nos écoles

Des projets plein les cartables !

— Page 7

### • Ça bouge dans la bastide

Une offre commerciale renouvelée

### • Le coin des assos

Un arc-en-ciel d'activités à l'EHPAD

— Page 8

## L'ACTUALITÉ EN BREF

### VILLERÉAL EN VIDÉOS

Le site internet de la Municipalité s'est étoffé en fin d'année d'une nouvelle page rassemblant notamment plusieurs reportages télévisés réalisés ces dernières années dans notre bastide. N'hésitez pas à consulter cette page de la section "Découvrir Villeréal" du site [www.mairie-villereal.fr](http://www.mairie-villereal.fr), pour voir ou revoir ces petits clins d'œil à notre village.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Communauté de communes assure une collecte des "encombrants", ces objets dépassant la taille d'une voiture et qui ne peuvent donc pas être apportés en déchetterie par les habitants eux-mêmes. Ce service a lieu à domicile et sur rendez-vous, un mois sur deux. Les objets sont ensuite rapportés en déchetterie et répartis dans les différentes bennes. En 2025, les collectes sont prévues à Villeréal les 8 janvier, 12 mars, 14 mai, 9 juillet, 8 octobre et 10 décembre. Il est nécessaire de s'inscrire au préalable au 05.53.49.52.91 ou 05.53.49.52.95, au plus tard le lundi avant la date de collecte.

### CHATS LIBRES

La Municipalité mènera cette année une campagne de stérilisation et d'identification de chats errants dans la commune, en partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis. Ces chats errants, captu-

rés afin d'être stérilisés et identifiés au nom de l'association, seront ensuite relâchés pour vivre comme des chats dit "libres", sans risque de reproduction incontrôlée et en limitant la propagation de maladies. Si la stérilisation des chats errants est essentielle, celle des chats domestiques des particuliers l'est tout autant pour éviter la surpopulation féline. A savoir qu'un seul couple de chats peut générer, en quatre ans, jusqu'à 20 736 individus ! Rappelons également que l'identification des chats constitue une obligation légale depuis 2012.

### LOCATION TOURISTIQUE : NOUVELLES RÈGLES EN 2025

La fiscalité des locations aux touristes de biens immobiliers meublés a changé depuis le 1er janvier 2025. De nouveaux taux de l'abattement fiscal sont appliqués, à savoir 50 % pour les meublés classés et chambres d'hôtes dans la limite de 77700 € de revenus locatifs annuels ; 30 % pour les meublés non classés dans la limite de 15000 € de revenus locatifs annuels. A noter que la déclaration en mairie reste une étape obligatoire avant de passer en location saisonnière. Que le bien soit votre résidence principale ou une résidence secondaire, que vous le mettiez en location vous-même ou via une plate-forme type Airbnb, Booking ou Gîte de France par ex-

### UNE AIRE DE COVOITURAGE À VILLERÉAL

Le parking des Riviérettes est désormais désigné comme aire de covoiturage dans notre village. La volonté des élus étant de faire de ce lieu un centre nodal, l'arrêt de la ligne de bus 333 reliant Villeneuve-sur-Lot à Bergerac a été déplacé aux Riviérettes il y a plusieurs mois. Un aubus, dont l'acquisition est soutenue par une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine, sera prochainement installé. Un emplacement réservé aux taxis sera également matérialisé. Le parking des Riviérettes devient ainsi un lieu mettant à disposition du public deux bornes de recharge pour les véhicules électriques, des places de parkings et des possibilités de transports alternatifs (bus et taxi).



Photo © Pierre-Antony Epinette

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Brûler ses déchets verts (feuilles mortes, résidus de taille, de débroussaillage, épluchures), que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre, est une pratique, source de pollution de l'air ambiant, qui est interdite. Les voisins incommodés par les odeurs et les fumées peuvent engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

### DEMANDE DE SUBVENTION

La Municipalité a déposé en décembre dernier une demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour le financement d'une grille de protection du retable de la chapelle Nord, qui permettrait de sécuriser le retable de la Vierge et les objets d'art qui lui sont associés. A savoir trois statues, de

Sainte-Catherine de Sienne, Saint-Dominique et une Vierge à l'enfant, volée fin 2016 puis miraculeusement retrouvée. Les trois statues ont été restaurées en 2018. Une première demande avait été déposée il y a quelques années mais refusée. Le projet a donc été revu afin de solliciter cette aide financière, qui pourrait couvrir 40% du montant HT des travaux. Les élus espèrent

emple, vous devez compléter le cerfa 14004-04 pour les meublés de tourisme ou le cerfa 13566-03 pour les chambres d'hôte. Ces documents doivent ensuite être déposés en mairie. La mise en location n'est possible qu'après la réception du récépissé du cerfa complété et signé par le maire.

## "C'EST MON CHIEN, C'EST MON PROBLÈME"

Le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de deuxième classe s'élevant à 35 €. Rappelons que deux distributeurs de sacs à déjections sont installés dans le village : derrière la mairie et à côté de la salle François-Mitterrand. Merci aux propriétaires de compagnons à quatre pattes de contribuer par ce geste simple au bon entretien de notre cadre de vie et de nos espaces verts.

## LE DOCTEUR CLAUDE A PRIS SA RETRAITE

Le 19 novembre dernier était le dernier jour de consultation de Jean-Michel Claude, médecin à Villeréal depuis décembre 1986. Originaire de Tonneins, il a fait ses études de médecine à Toulouse avant de s'installer à Villeréal pour prendre la suite du Dr Cru-

cioni. Il apprécie aujourd'hui de ne plus courir après le temps, sans horaires à respecter et de pouvoir s'adonner au vélo à sa guise ! Le Dr Michaël Maget lui a succédé au cabinet médical.

## PORTE À PORTE

Le démarchage à domicile ou vente à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Toute société doit obligatoirement déclarer son démarchage en mairie quinze jours avant le début de la prospection. Si vous recevez la visite d'un tel vendeur, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie pour savoir si la commune a autorisé ce démarchage. Et en cas de signature, n'oubliez pas également que vous disposez d'un délai de rétractation de quatorze jours, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire et les conseillers municipaux convient les Villeréalais à la cérémonie des vœux qui se déroulera le jeudi 16 janvier à 18h30 à la salle François-Mitterrand. En ce début d'année, les élus seront heureux de partager ce moment de convivialité avec les habitants.

## DÉCÈS

**SANCHEZ** Sévérino, né le 29 janvier 1924, le 28 septembre 2024 à Villeréal

**ROGER** Jean-Paul, né le 17 avril 1950, le 8 novembre 2024 à Villeréal

**ALBIÉ** Thérèse, née le 16 octobre 1931, veuve de **SÉROUGNE** Georges, le 16 novembre 2024 à Villeréal

**LOCKER** Kevin, né le 21 février 1957, partenaire pacsé de **NIBLETT** Lorraine, le 19 novembre 2024 à Villeréal

**COLLIANDRE** André, né le 28 octobre 1936, époux de **BERTRAND** Annette, le 28 novembre 2024 à Villeréal

**SANCHEZ** Sylvain, né le 28 janvier 1929, le 6 décembre 2024 à Villeréal

**ZUCCHIATTI** Alain, né le 11 janvier 1947, époux de **ROMMEL** Francine, le 10 décembre 2024 à Agen

## UN HOMMAGE AUX MAIRES DE NOTRE BASTIDE

Ce n'est pas tous les jours qu'une telle photo peut être prise ! En novembre, les cinq derniers maires de Villeréal se sont réunis devant les objectifs pour immortaliser un moment à la fois symbolique et émouvant. Cette rencontre célébrait la magnifique troisième place obtenue par notre bastide au concours "Le Village préféré des Français", lors de l'émission de Stéphane Bern cet été. L'actuel maire, Jean-Jacques Caminade, en poste depuis avril 2023, a souhaité rassembler ses prédécesseurs pour saluer le travail accompli par chaque génération et célébrer l'héritage commun qui fait aujourd'hui la fierté de Villeréal. Lors de cet événement, il a partagé ces mots pleins de gratitude : "cette place d'honneur, c'est le résultat d'un véritable effort collectif. Chacun y a contribué : habitants, commerçants, associations, et bien sûr les équipes municipales qui se sont succédé. Merci à toutes et à tous pour votre engagement indéfectible au service de notre bastide."

Cette rencontre intergénérationnelle a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de se projeter dans l'avenir, avec une commune désormais sous le feu des projecteurs. Depuis l'émission, de nombreux visiteurs viennent, attirés par le charme authentique de Villeréal et la richesse de son patrimoine.

Les maires de Villeréal, gardiens d'un héritage : Guy Berny (de 1977 à 2008), Pierre-Henri Arnstam (de 2008 à 2020), Guillaume Moliérac (de juin 2020 à février 2023), Françoise Laurière (maire par intérim en 2023) et Jean-Jacques Caminade (maire actuel depuis avril 2023). Chaque pierre de notre bastide porte la marque de leur travail, et cette photo est un bel hommage à leur engagement pour Villeréal.



Photo © Jean-Paul Epinetre

une avancée sur ce sujet, à l'arrêt depuis plusieurs années.

## DES LIVRES À PRÊTER

La dernière assemblée générale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie du villeréalais s'est déroulée le 26 octobre dernier, en présence d'une quarantaine d'adhérents. Une étudiante en histoire a sollicité les membres

de l'association pour récolter des témoignages sur la vie quotidienne des appelés du contingent pendant ce conflit : camaraderie, expériences vécues, encadrement par l'Armée, etc. Récemment, plusieurs ouvrages traitant de la guerre d'Algérie ont été donnés à l'association : celle-ci les met avec plaisir à disposition des lecteurs intéressés (06.74.43.81.43).

## MYSTÉRIEUX POÈME

Le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie de commémoration au Monument aux morts, un poème signé G.A a été trouvé accroché au mât du drapeau. Les membres de l'ADMPV et les élus recherchent son dépositaire pour le remercier. Qu'il n'hésite pas à se manifester à l'accueil de la mairie !

## Rencontre avec l'équipe des agents du Service technique municipal

Chaque jour, vous les croisez dans leurs fonctions et les reconnaissez facilement à leurs tee-shirts orange ou leurs vestes jaunes : les agents du Service technique sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. En charge du bon fonctionnement du domaine public, six agents le composent. Bruno, Cindy, Gérald, Lucas, Rose-Marie et Thierry contribuent directement à rendre notre village plus beau, plus propre, plus pratique. Leur travail s'organise dans plusieurs grands domaines dont voici un tour d'horizon.



Photo © Christelle Blavette

### Les espaces verts

C'est le poste qui occupe le plus de leur temps : les agents sont en charge des espaces verts de nos écoles, cimetières, tour de ville et chemins communaux. Ainsi, ils œuvrent à la taille, l'élagage, la tonte, le désherbage, l'entretien des jardinières, etc. Ils fleurissent, plantent ou arrosent selon les saisons.

### Les bâtiments communaux

Le Service technique assure l'entretien et la maintenance des différents bâtiments communaux (mairie, écoles, salles municipales), mais aussi des logements de Montlabour, près du stade de football. Ils interviennent dans différents domaines : chauffage ; petits travaux d'électricité, de plomberie, maçonnerie, peinture, menuiserie ; nettoyage des toitures et petites réparations en tous genres.

### La propreté du village

L'entretien des rues et ruelles (balayage, désherbage), le ramassage des poubelles publiques, le nettoyage des toilettes publiques plusieurs fois par semaine font également partie des fonctions des agents du Service technique.

Après le marché hebdomadaire du samedi matin et celui du mercredi l'été, ils nettoient les places du village occupées par le marché, ramassent les déchets, balayent la halle et rouvrent les rues et places à la circulation.



Photo © Christelle Blavette

### L'entretien courant de la voirie

La voirie est une des compétences de la Communauté de communes, avec l'entretien et la maintenance des revêtements routiers, des abords de la chaussée, des fossés et des ouvrages d'arts. Toutefois, au quotidien, notre Service technique municipal se charge de plusieurs opérations : petit entretien de la voirie (par exemple, rebouchage d'ornières), désencombrement (ou déneigement !), signalisation, balayage routier, propreté et entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales.

### La mise en œuvre des arrêtés de circulation ou de stationnement

Que ce soit lors de fêtes ou manifestations organisées dans la commune, ou bien à l'occasion de travaux dans les rues de la bastide, les agents sont chargés de la mise en place et du retrait des barrières et panneaux qui permettent la régulation temporaire de la circulation ou du stationnement.

### La décoration et les animations du village

Les agents installent les décorations de Noël début décembre, ou bien les guirlandes de rubans aux quatre coins de la place de la halle cet été. Ils apportent également un soutien logistique aux différentes animations ayant lieu dans la bastide : installations des scènes, transports des tables et chaises, des barrières, etc.

### L'accompagnement des prestataires extérieurs

Des entreprises extérieures doivent régulièrement intervenir dans le village : contrôle des aires de jeux, des extincteurs, des défibrillateurs ou entretien des chaudières par exemple, ou bien réalisation de travaux plus spécifiques. C'est le Service technique qui reçoit ces prestataires et les guide à travers notre bastide. Des prises de contacts avec différentes sociétés sont aussi nécessaires pour la réalisation de devis ou bien la demande d'avis sur certains points techniques. Les agents assurent de plus régulièrement le lien avec les différents concessionnaires (eau, assainissement, électricité, téléphonie...).

## La gestion des salles municipales

Les associations le savent bien : l'utilisation d'une salle municipale passe par un état des lieux, avant et après la location de la salle. Ce travail incombe aux agents du Service technique. Ce sont également eux qui se chargent de l'installation et du rangement des fauteuils pour les retransmissions d'opéras.

Les services techniques doivent également être capables d'intervenir en cas de situation d'urgence, lié par exemple aux conditions climatiques ou à un autre événement exceptionnel.

## Des agents polyvalents et formés

Même si chacun a ses domaines de prédilection et ses préférences, chaque agent doit pouvoir remplacer ses collègues pendant les périodes de congés ou en cas d'arrêt maladie ou d'absence pour formation par exemple. Ils peuvent aussi intervenir en soutien sur une mission si nécessaire et doivent travailler en équipe.

Les agents assistent chacun de façon périodique à des formations dans des domaines variés : électricité, certificats de capacités à la conduite d'engin, sécurité, etc.



Photo © Christelle Blavette

## Le matériel à leur disposition

Pour mener à bien leurs missions, les agents du Service technique disposent de véhicules et matériels indispensables : cinq véhicules utilitaires, tracteur, tondeuses, débroussailluses, gyrobroyeur, nacelle de 7 m, aspirateur à feuilles, etc., regroupés au sein de l'atelier municipal situé sur le tour de ville, en face de la caserne des pompiers.

## A noter

Deux agents sont également pompiers volontaires : ils doivent régulièrement interrompre leur travail dans la commune pour partir en intervention extérieure lorsqu'ils sont d'astreinte (secours à des personnes, accident de la route, incendie, etc.).

Nous ne sommes pas toujours conscients du travail qui est le leur. Pourtant, l'implication quotidienne des agents du Service technique pour entretenir notre environnement est essentielle pour Villeréal et ses habitants.

## Le saviez-vous ?

Il est nécessaire de remonter manuellement l'horloge de l'église une fois par semaine ! L'un des agents monte donc au sommet de la tour sud chaque semaine pour procéder à cette manipulation.

A noter que le cadran de l'horloge, vieillissant, a été rénové en avril 2024 par un artisan horloger qui l'a entièrement repeint tout en conservant sa particularité : le chiffre "4" est présent sous la forme "IV" et non "IIII", comme on le voit traditionnellement en horlogerie.



Photo © Christelle Blavette

Retrouvez l'ensemble des animations villeréales sur le site internet [www.mairie-villereal.fr](http://www.mairie-villereal.fr)

## BROCANTES

Place de la Halle les dimanches 12 janvier, 9 février et 9 mars

## CONFÉRENCES UTL

Salle François-Mitterrand à 14h30

- lundi 6 janvier : "Le tic-tac de vos horloges biologiques" par Olivier Kah, neurobiologiste et directeur de recherche émérite au CNRS
- lundi 3 février : "Expéditions inédites en Arctique et au Népal à visées pédagogiques et humanitaires" par Gabriel Jean-Prost
- lundi 3 mars : "Dans les steppes de l'Asie centrale" par Anne et Jean-Paul Lamarque

## DICTÉE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Samedi 11 janvier à 18h00  
Salle François-Mitterrand

## THÉ DANSANT DU CLUB DU SOURIRE

Avec l'orchestre Jacky Bruel  
Dimanche 2 février à 14h30  
Salle François-Mitterrand

## RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES DE COLLECTION

Place de la Halle  
Dimanche 23 février

## THÉÂTRE LES COPAINS D'ABORD

Vendredi 7 et samedi 8 mars  
Salle François-Mitterrand

## FERME DE GRANGENEUVE

- Théâtre "Pleine terre", samedi 8 février à 19h00
- "Chants du monde" par les Cœurs d'artichaut, samedi 15 mars à 17h30
- "L'enfant maquillé", soirée poésie forme cabaret, samedi 22 mars à 20h30

## LOTOS DU DIMANCHE

Salle François Mitterrand à 14h30  
9 février - 16 février - 30 mars

The Metropolitan Opera **HD LIVE** **SAMEDI 25 JANVIER - 18H30**  
**FIDELIO**  
**SAMEDI 15 MARS - 17H55**  
**Salle François Mitterrand**

## Une plate-forme de ralentissement

A l'entrée du village, sur la route départementale en provenance de Monflanquin, un plateau ralentisseur a été réalisé début novembre. Son emplacement a été spécifiquement étudié afin de sécuriser non seulement le carrefour mais surtout les accès au cabinet d'infirmières et au centre social ECLATS, avec un passage pour piétons matérialisé, tout en permettant une chute de la vitesse à l'approche de l'école élémentaire. Les premiers retours sont très satisfaisants.

La Municipalité continuera d'investir pour sécuriser les entrées de Villeréal ; c'est ainsi que l'an prochain, il est prévu la réalisation d'une seconde plate-forme de ralentissement sur la route de Monpazier, au niveau de la sortie du stade.



## La chaussée à voie centrale (ou "chaussidou") de la route de l'Issigeac

A la demande de la Municipalité, les services départementaux ont procédé à la création sur la route de Rives d'un "chaussidou" expérimental avec un axe central banalisé, auquel sont associés deux couloirs dédiés aux piétons et cyclistes. Ainsi pendant tout l'été, cette installation a permis de réduire de façon notable la vitesse des véhicules mais a surtout donné l'occasion aux piétons et cyclistes de se rendre de façon sécurisée à l'hippodrome. Cette expérimentation ayant donné pleine satisfaction, il a été décidé de son maintien définitif en l'état.

# HISTOIRE DE PATRIMOINE

## L'Espace Jean-Moulin d'hier à aujourd'hui

Plus d'une centaine d'années séparent ces deux photos. Les voitures ont remplacé les charrettes mais les façades de la place Jean-Moulin, ancienne place de la Volaille (ici au début du XXe siècle), n'ont pratiquement pas changé. Aujourd'hui, l'Espace Jean-Moulin occupe les deux immeubles du milieu, ouvrant d'un côté sur la place et de l'autre sur la rue Saint-Michel. Leur histoire témoigne du dynamisme commercial et culturel de notre bastide. Remontons le temps...

L'entrée de l'actuelle salle d'exposition était, depuis au moins 1890, l'arrière-boutique d'une boucherie qui avait pignon au n° 4 de la rue Saint-Michel : trois générations de bouchers, les Rivière, se sont succédé à cette adresse jusque dans les années 1940. Après-guerre, ils cèdent leur fonds à Robert Caminade, qui tiendra son étal jusqu'en 1969. Christian Vigerie prend alors la relève, mais la boucherie fermera définitivement ses portes deux ans plus tard, en 1971.

Au tout début du XXe siècle, le bâtiment voisin accueille, côté place, le Café du Globe, comme le montre la carte postale. L'autre côté, ouvrant au n° 6 rue Saint-Michel, est occupé en 1906 par un "tailleur d'habits", Jean Roubert. À ce que nous en disent les recensements, celui-ci a apparemment déplacé sa boutique dans l'ancien café, puisqu'en 1911 et 1921, sa vitrine est inscrite sur la place de la Volaille. Le local donnant sur rue a quant à lui été investi par Pierre Roche, menuisier et marchand de meubles. Son épouse, Aurélie, désignée tantôt "tailleuse", tantôt "couturière", a installé son atelier dans l'immeuble adjacent, que sa fille, Henriette Roche, reprendra ensuite. En 1961, le notaire voisin acquiert ce local pour agrandir sa maison du 8 rue Saint-Michel (l'actuelle entrée sous auvent). Entre-temps, M. Roche a cédé son commerce de meubles à Henri Béchambès. L'ensemble va changer du tout au tout vers 1972, lorsque les Céola (famille Bel) rachètent d'abord l'ancienne boucherie pour y installer une épicerie-droguerie, puis le magasin de meubles pour créer la première supérette du village : l'U.N.A, confiée en gérance au couple René et Gilda Panier. En 1988, ce vaste espace trouve un nouveau propriétaire : la Fédération de Chasse du Lot-et-Garonne qui crée "La Maison de Campagne", musée de la faune et de la flore du Brayssou, aménageant une salle d'exposition et l'auditorium, et réservant au premier étage un logement locatif.

C'est en février 2007 que la Municipalité de Villeréal se porte acquéreur du lieu, afin d'en faire un pôle culturel et artistique : elle y hébergera l'école de musique et réaménagera sur les deux étages le bel et grand espace d'exposition que nous connaissons aujourd'hui. Au rez-de-chaussée, une grande salle de réunion et de catéchisme est mise à disposition de la paroisse qui a dû libérer le presbytère, vendu peu avant à un particulier. Très appréciée pour ses volumes, sa lumière, son esthétique et son parcours, la salle Jean-Moulin attire depuis lors des artistes de divers horizons, peintres, sculpteurs ou photographes, dont les expositions contribuent au rayonnement culturel et touristique de la bastide.



## Des projets plein les cartables !



Depuis le mois de septembre où les enfants ont rejoint les bancs de l'école, les enseignants de nos deux écoles ont à nouveau imaginé des activités pédagogiques qui ponctueront cette année scolaire. Ces projets permettent d'impliquer activement les élèves dans leurs apprentissages, accroissent leur motivation et leur intérêt pour les matières étudiées, avec une approche plus concrète. Les liens entre les élèves s'en trouvent aussi renforcés.

### Du côté des Riviérettes ...

A l'école maternelle, pour les quarante-deux élèves des deux classes de Florence Préhaut et Lætitia Perez, le travail autour du potager de l'école a repris avec la récolte des tomates et des graines des légumes, qui sont en cours de séchage pour les semis du printemps ; ils ont également planté des fleurs et bulbes pour décorer l'école. Toujours sur le thème du jardinage, un projet commun entre les deux écoles, autour d'un conte musical nommé "Au fil de la graine" est en projet pour les Grande Section et les CP/CE2, en partenariat avec les comédiens de "Vous êtes ici". Les GS se rendent de plus au Moulin de Scalagrand à Mazières-Nresse pour découvrir le jardin en permaculture qui s'y trouve. Ils poursuivent aussi "l'école du dehors" tous les mercredis matins, parfois avec les plus jeunes. Tous réalisent des ateliers Land art, écriture et numération, avec ce qu'ils trouvent dans la cour. Mi-octobre, le service Environnement de la Communauté de communes est intervenu en classe avec des jeux sur le thème du tri sélectif et du compost. Lors de la semaine du goût, les élèves ont découvert des aliments de couleur différente chaque jour : jaunes le lundi, rouges le mardi, orange le mercredi, etc. ; ils ont également réalisé des recettes de cuisine de couleur.



Ce mois de janvier, un stage de natation sur deux semaines financé par l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) est prévu pour les GS : l'occasion de se familiariser avec l'eau et de commencer à apprendre à s'y déplacer.

Les TPS/PS/MS travaillent sur le bien être et le vivre ensemble : des échanges réguliers avec l'EHPAD de Villeréal et le foyer de vie de la Ferrette auront lieu autour du partage de la galette des rois, du jardinage ou encore des arts. Les élèves s'initieront également à la pratique du vélo dans la cour de l'école avec les enfants de l'école élémentaire et ils iront régulièrement à la bibliothèque et à la ludothèque au cours de l'année scolaire, qui devrait se terminer pour les deux classes par une sortie accrobranche à "Parc en ciel" à Lacapelle-Biron.

### Et de l'autre côté du village...

Dans les locaux de l'école élémentaire, les projets fusent également pour les soixante-dix-neuf enfants des quatre classes !

Pendant l'été, grâce au financement du Budget participatif du Conseil départemental, les enseignants ont procédé à l'acquisition de nouveaux jeux sportifs et début septembre, un marquage au sol flambant neuf a été réalisé dans la cour de l'école : terrain de basket, cible et parcours de sauts.

Plusieurs projets ont déjà débuté : "Théâ-parcours" pour les CM1 et CM2, une action nationale d'éducation artistique autour d'une œuvre de littérature jeunesse, cette année de l'auteur Fabien Arca, avec les interventions d'une chorégraphe et d'une comédienne pour préparer la traditionnelle représentation du mois de mai au théâtre Georges Leygues de Villeneuve-sur-Lot ; des ateliers "Cercle conteur" pour les CM2, d'abord avec une conteuse professionnelle, puis en autonomie en classe, en vue d'une rencontre fin mai à Saint-Pastour avec d'autres classes ; une correspondance de la classe de CE1/CE2 avec des écoles des cent départements français à l'aide de cartes postales. Les élèves écrivent à d'autres écoliers de toute la France, et une carte à gratter géante affichée en classe révèle progressivement les différents départements d'où leur arrivent les cartes postales. Une jolie façon de découvrir la géographie de l'Hexagone et de favoriser l'écriture ! Des sessions de jeu d'échecs ont lieu pour toutes les classes, avec un tournoi prévu en fin d'année entre tous les élèves ; les enseignants notent déjà un effet positif de ce jeu sur la concentration des enfants. Des passages à la bibliothèque se déroulent une fois tous les quinze jours, avec trois animations proposées dans l'année par la Communauté de communes.



Malgré l'absence de cycle natation pour les CP/CE1 cette année, faute de créneau horaire obtenu à la piscine de Bergerac, le sport ne sera pas en reste cette année, avec des animations breakdance ou encore le cross régional de Gujan-Mestras.

Cette année sera surtout marquée par le grand retour de la Ronde cycliste USEP, à laquelle participeront trente-neuf élèves de CM1 et CM2. Cette année, sept classes des quatre coins du Lot-et-Garonne pédaleront à travers le département à partir du 17 juin, avec une arrivée prévue à Villeréal le samedi 21 juin. Les Villeréalais se souviennent de la magnifique arrivée des enfants en juin 2019 à Villeréal et auront probablement à cœur d'encourager tous ces petits cyclistes comme ils l'ont fait cette année-là !

Ces projets menés tout au long de l'année enrichissent l'expérience éducative des enfants et contribuent à un apprentissage plus significatif. Un grand merci aux enseignants pour leur engagement constant aux côtés de nos petits villeréalais.

# ÇA BOUGE DANS LA BASTIDE

## Une offre commerciale renouvelée

Ça ne vous aura pas échappé, de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes ces derniers mois dans notre village, tandis que d'autres ont changé de propriétaire. Nous sommes allés les découvrir.

Depuis le 1er mai, vous pouvez retrouver la pétillante Audrey, dans sa poissonnerie implantée rue Saint-Michel et nommée "La cabane d'Audrey". Sur place, vous pouvez déguster des plateaux de fruits de mer ou bien acheter un large choix de poissons frais, fruits de mer, plats préparés ainsi que des produits d'épicerie fine de la mer.

Depuis le 15 novembre, Victoria Rodot a repris la direction de la boutique "Fromages et Plus", place de la Halle. Dans ce lieu chaleureux, vous retrouvez une sélection de fromages, charcuteries, vins et spiritueux. Des planches apéritives de fromages et/ou charcuteries sont également à déguster en terrasse ou dans la salle rénovée avec élégance.

Depuis le 26 novembre, la pâtisserie "Pampa" a laissé place à "La Dérive Sucrée", inaugurée par Yan Lagenèbre, pâtissier de 26 ans originaire de Cancon. Après 5 ans passés au "Stelsia" et 2 ans et demi au "Domaine de Bugatel" à Sainte-Livrade, il propose ses créations, renouvelées chaque semaine : cafés et thés accompagnés de viennoiseries et autres douceurs le matin, desserts sur-mesure à l'assiette l'après-midi.

A noter également qu'Emmanuel Lassaingne a repris en octobre dernier l'activité familiale de taxis et ambulances, poursuivant ainsi ce service aux habitants de notre commune.



## LE COIN DES ASSOS

### Un arc-en-ciel d'activités à l'EHPAD

Peu d'entre nous connaissent cette association qui œuvre au sein de l'EHPAD de Villereal : l'Amicale Arc-en-ciel se mobilise pourtant tout au long de l'année pour proposer des activités aux quatre-vingt-dix résidents qu'héberge l'établissement. Virginie, l'animatrice salariée, trouve soutien et financements auprès de l'association, en plus du budget que lui octroie la direction de la maison de retraite.

Créée dans les années 80 à l'initiative de quelques membres du personnel et après une mise en sommeil l'année du COVID, l'association a rebondi ces dernières années en multipliant ses interventions. Ainsi, certaines animations ont lieu sur place, à l'EHPAD : rencontres musicales, lecture, art-thérapie, échanges mensuels avec les enfants du centre de loisirs de Vacances Nature autour de l'organisation de lotos, d'ateliers loisirs créatifs, de jardinage par exemple ou encore avec l'école maternelle de Villereal. L'association aide également à l'achat de petit matériel pour les différents ateliers animés au sein de l'établissement : matériel de bricolage, décorations de Noël, vernis, dissolvant et autres pour les ateliers bien-être, etc.

De plus, des excursions sont régulièrement proposées comme des sorties au cinéma, restaurant, pique-nique à la belle saison, chocolaterie Rody, etc. Les sept places du mini-bus de l'établissement sont le facteur limitant de ces sorties, mais le prêt de véhicules extérieurs peut permettre le départ d'une vingtaine de résidents. Des rencontres avec les EHPAD des environs ont lieu une à deux fois par mois. En septembre dernier, sept résidents ont bénéficié d'un séjour de deux nuitées à Rocamadour qui leur a permis de visiter le Rocher des Aigles, le parc animalier de Gramat et la Forêt des singes. De jolis souvenirs pour tous ! Un petit groupe a également assisté au passage du Tour de France à Condezaygues le 11 juillet dernier. Ces sorties, gratuites, sont ouvertes à tous les résidents à tour de rôle, qui sont libres d'y participer ou non selon leur envie. Toutefois, leur autonomie peut limiter l'accès à certaines activités.

Les ressources de l'association sont les subventions des communes, des aides de la Croix Rouge, mais aussi les bénéfices réalisés lors des différentes manifestations du village auxquelles participent les bénévoles : Bodega, Fête du cheval, Marché de Noël ou Nuit d'été en août dernier. Les six membres du bureau sont aidées par leurs collègues et leur entourage dans la tenue de ces stands où elles proposent souvent crêpes et boissons.

Contact : [villerealamicale@orange.fr](mailto:villerealamicale@orange.fr)



Journal trimestriel d'information municipale de Villereal (Lot-et-Garonne) - N° 10 - Janvier/Février/Mars 2025

Editeur : Mairie de Villereal - Place de la Halle - 47210 Villereal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Caminade, maire de Villereal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette

Imprimeur : [www.printoclock.com](http://www.printoclock.com)

[www.mairie-villereal.fr](http://www.mairie-villereal.fr) - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.



D'Azur à trois tours d'Or  
VILLEREAL  
Bastide Royale XIII<sup>e</sup> Siècle

